



Email :
Tel :

Fiche technique

OPEL VIVARO FOURGON L2 VAN (Ref:N201548)

0 KM



Cylindrée	2.0 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	145 cv
CO2	197 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	0
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	13/01/2026

Couleur
BLANC ICY

21.600 € TVAC

OPTIONS

3 Places - Accoudoir avant - Aide à la descente - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Charge utile augmentée - Sélecteur de mode de conduite (Drive Mode) - Éclairage de la zone de chargement - Grip Control - Jantes en tôle 17" - Pneus toutes saisons - Roue de secours - Siège conducteur réglable en hauteur - Siège conducteur à réglage lombaire - Trappe sous banquette passager -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

2 airbags - abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - anneaux d'arrimage - avertissement sortie de voie - avertissement de collision - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette 2 places - bluetooth - climatisation - cloison complète - commandes au volant - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - Écran tactile - freinage actif d'urgence - habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - jantes en tôle 16" - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur à réglage lombaire - siège conducteur réglable en hauteur - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.